

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION DU 12 JUIN 2015

Le douze juin deux mil quinze à 20h, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 3 juin 2015, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire sous la présidence de Monsieur CARADEC Jean-Louis, Maire.

Etaient présents tous les membres en exercice.

Mme Gaëlle LE FLOC'H a été élue secrétaire de séance.

COMPTE RENDU

Présents : 12 - Procuration : 0 - Votants : 12

1. AFFAIRES FINANCIERES :

Subventions aux associations :

Mme Céline QUINQUIS, conseillère municipale déléguée aux finances, présente les propositions de la commission Finances qui s'est tenue le lundi 1^{er} juin :

I. Associations Peumeritoises :

<i>Associations</i>	2014	2015
Société de Chasse	278.50€	278.50€
La Galoche Peumeritoise	242.80€	242.80€
A.P.E Association des parents d'élèves	285.60€	285.60€
Amis de la Chapelle St Joseph	176.46€	176.46€
Association organisatrice de la fête du 14 juillet (GALOCHE en 2014)	126.50€	CCAS - FETE COMMUNALE
Association des anciens combattants Peumerit Tréogat	59.20€	50€
La Joyeuse Sportive de Peumerit 2005	1295.40€ + filets foot 118.40 €	1295.40€

JSP 2005 organisation du Fest noz	255€	255€
La Lanterne Magique	214.20€	Pas de demande

II/ Associations à but humanitaire :

<i>AssociationsML</i>	2014	2015
Comité du Secours Populaire de PLONEOUR	50€	50€
Solidarité Paysans Finistère	50€	50€
Entraide cancer du Finistère – Ctre hospitalier Quimper	15€	15€
Secours catholique – Délégation du Finistère	46€	15€
AFIDESA (Développement du Sanguié au Burkina Faso)	15€	15€
Restaurants du cœur	---	15€
CROIX ROUGE Pont l'Abbé		30€

III/ Associations pour le développement culturel, animation et sports :

Proposition : les clubs sportifs extérieurs sont aidés sur la base de 10€ par enfant licencié :

<i>Associations</i>	2014	2015
Pigeon Sport Bigouden	30€	30€
Mondial Pupilles	30€	30€
Nageurs bigoudens	30 €	40€
Amicale Laïque Pouldreuzic (Hand-Ball)	20€	Aucune demande
Archers du Kastel	20€	Aucune demande
Plonéour-Twirling Club	10€	20€
Pongistes Bigoudens	10€	Aucune demande
Les Petits Bonheurs	50€	40€

Associations diverses :

<i>Associations</i>	2014	2015
Syndicat d'Élevage du Pays Bigouden	80€	80€
Chambre des Métiers- CFA (--- x 15€)	45€	15€
CFA		15€
Association des Maires du Finistère	245.22€	250.40€
Association des Maires Ruraux	95€	100€
A.O.C.D adhésion	50€	50€
Lycée pro MFR Pleyben	15€	15€
Lycée pro IREO Lesneven	15€	Aucune demande
APEI / IME de KERLAZ	15€	15€

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITE
Vote le tableau des subventions proposé.**

2. ACHAT DE MATERIEL :

2.1 Choix du fournisseur pour l'appareil photo numérique pour l'école :

M. Claude BOLZER fait part de la demande du personnel enseignant du besoin de remplacement de l'appareil photo numérique. Ils souhaitent remplacer l'appareil défectueux par un Compact Numérique NIKON COOLPIX. Les prix variant de 114 à 120 euros, M. Claude BOLZER propose l'achat de cet appareil au Centre LECLERC de Pont l'Abbé pour un prix de 119.00€ TTC.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ**

**Décide l'achat d'un appareil photo numérique NIKON chez LECLERC Pont l'Abbé,
pour un montant de 119€ TTC.**

2.2 Remplacement des vitrages à l'école :

M. Claude BOLZER informe les conseillers que suite à des bris de glace, il est nécessaire de remplacer à l'identique les vitrages de la fenêtre de la garderie et de la porte du bureau des enseignants. LES MENUISERIES DE L'AVENIR, fournisseurs des menuiseries, propose le devis suivant :

- porte école : double vitrage 24mm sur mesure STADIP feuilleté double face 785mm x 1125mm : 212.22€ HT
- Fenêtre de la garderie : double vitrage 24 mm sur mesure STADIP Feuilleté double face 525 mm x 1905 mm : 237.84€ HT
- main d'œuvre : 116.75 € HT

Soit un devis de 566.81€ HT soit 680.17€ TTC.

**M. Frédéric MARESCAUX, ne prenant pas part au vote,
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ**

**retient le devis proposé par les MENUISERIES DE L'AVENIR
pour le remplacement des vitrages pour un montant de 680.17€ TTC.**

2.3. Choix du fournisseur de remorque pour l'équipe technique :

M. Jean-Pierre PICHAVANT présente les devis demandés pour le remplacement de la remorque de l'équipe technique :

		PRIX HT	PRIX TTC
CULTIVERT	Benne 1500kg à commande électrique Paire de rampes alu Jeu de rehausses Paire de béquilles (modèle sur parc défraichi)	4120.20	4944.24
CULTIVERT	Benne 1500kg à commande manuelle Paire de rampes alu Jeu de rehausses Paire de béquilles	3553.95	4264.74
LOCARMOR	Remorque 1600kg Jeu de ridelles Rehausse grillagée Basculement hydraulique électrique Hayon arrière servant de rampe	5777.00	6924.00

**M. Claude BOLZER étant absent lors de la présentation de ce point,
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ
retient le devis proposé par CULTIVERT
pour un montant de 3553.95€ HT soit 4264.74€ TTC.**

2.4. Choix du fournisseur de tondeuse/souffleur :

M. Jean-Pierre PICHAVANT présente les devis demandés pour le remplacement de la tondeuse :

		Prix HT	Prix TTC
LUCAS MOTOCULTURE (Plozévet)	Tondeuse KAWASAKI 182cc 3 vitesses Largeur de coupe : 53cm Souffleur		1180.00 600.00
	Soit tondeuse + souffleur		1780.00
PLONEOUR MOTOCULTURE	Tondeuse HONDA 163 cc 2 vitesses Largeur de coupe : 53 cm		1724.00

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ
retient le devis proposé par LUCAS MOTOCULTURE pour la tondeuse KAWASAKI et
du souffleur pour un montant de 1780.00€ TTC**

2.5. Complément d'équipement pour le chargeur-tracteur :

M. Jean-Pierre PICHAVANT présente le devis fait par AGRAM pour la fourniture d'un tablier de fourche à palettes d'un montant de 920€ TTC.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ
retient le devis proposé par AGRAM pour un montant de 920€ TTC.**

2.6. Choix du fournisseur pour l'achat d'un nettoyeur haute pression :

M. Jean-Pierre PICHAVANT présente les devis demandés pour l'achat d'un nettoyeur haute pression :

		Prix HT	Prix TTC
CULTIVERT QUIMPER	Nettoyeur HP HD	679.17	815.00
AGRAM.FR	Nettoyeur HP	610.00	758.95

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ
retient le devis proposé par AGRAM pour un montant de 748.95€ TTC.**

2.6. Choix du fournisseur pour le remplacement d'armoires à l'école :

M. Claude BOLZER informe les conseillers du besoin de remplacement des étagères de la classe de la Directrice de l'Ecole par des armoires, plus fonctionnelles. Le reste du mobilier ayant été acheté auprès de la CAMIF, il présente le descriptif de la demande :

- * 3 grandes armoires bois : prix unitaire : 321.12 TTC soit 963.36€ TTC
 - * 3 petites armoires bois : prix unitaire : 235.55€ TTC soit 706.65€ TTC
- Prix total : 1 670.01€ TTC

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ
retient le devis proposé par la CAMIF pour un montant total de 1670.01€ TTC.**

2.7. Renouvellement de l'antivirus de la Mairie :

Mme Véronique VANET informe les conseillers de la nécessité de renouveler l'antivirus de la Mairie. Un devis a été fait par l'entreprise ALSYONE (Tréogat), prestataire informatique de la commune :

Antivirus AVG (licence de 2 ans) : 210€ HT soit 252.00€ TTC

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ
retient le devis proposé par ALSYONE pour un montant de 252.00€ TTC.**

3. RESSOURCES HUMAINES :

3.1. Reconduction du contrat aidé «CUI-Contrat Unique d'Insertion » pour un an de l'agent polyvalent affecté à l'école pour 24 H :

Vu la convention tripartite établie le 28/8/2014 entre la MAIRIE DE PEUMERIT (collectivité d'accueil), l'agent et l'Etat (représenté par Pôle Emploi),
Vu la délibération n° 2014- 82 portant création en CUI Contrat Unique d'Insertion, en date du 1^{er} septembre 2014, pour 22h semaine, (temps de travail annualisé)
M. Claude BOLZER informe les conseillers que ce contrat « Emploi d'Avenir » arrive à échéance le 31 août 2015 et qu'il est possible de le renouveler 1 fois, pour un an.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ
autorise M. Le Maire à reconduire le contrat aidé pour un an.**

3.2. Projet de création d'un second contrat aidé «CUI-CAE » d'agent polyvalent affecté à l'école, du fait du départ de l'agent en poste depuis 2 ans, pour 20 H :

M. Claude BOLZER informe les conseillers que la création d'un second contrat aidé « CUI-CAE » est nécessaire du fait du départ de l'agent précédemment en poste.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ
Autorise M. le Maire à recruter un second contrat aidé « Agent polyvalent à l'école »**

4. QUESTIONS DIVERSES :

4.1. Démolition du mur d'enceinte du terrain multisports :

M. Jean-Pierre PICHAVANT présente les devis demandés :

	DESTRUCTION DU MUR ANCIEN PRESBYTERE
PLOUZENNEC	Destruction partielle du mur et évacuation des déchets au point environnement : 2800€ HT Arase béton : 1500€ HT (TOTAL : 4 300€ HT)
JULIEN LAGADIC	Destruction d'une partie du mur de la mairie à la fin des vestiaires, Destruction totale du mur des vestiaires jusqu'au grillage de clôture du terrain multisports évacuation des déchets 3000€ HT Arase en mortier hydrofuge /40 ml à 29€ : 1160€ HT (TOTAL : 4 160€ HT)
DENIS TANGUY	Pose d'un lit de sable de protection de l'enrobé Démolition et évacuation mur Nord 1.30m Démolition et évacuation mur Est sur 30m Nettoyage du chantier 1980€ HT (offre pas complète donc non conforme)
LE PAPE	Démolition mécanique de la partie supérieure du mur : 1413.40€ Arasement manuel du mur 1690€ HT Arase bétonnée / 35 ml à 57.95€ 2 028.25€ HT (TOTAL : 4 008.25€ HT)

**Mme Isabelle TANGUY et M. Jean-Pierre PICHAVANT ne prenant pas part au vote,
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ**

Retient le devis de M. Julien LAGADIC pour un montant de 4160€ HT.

4.2. Choix de matériel pour le standard et connexion de la téléphonie des bâtiments communaux :

Madame Véronique VANET expose aux conseillers que dans un souci de rationalisation et de recherche de réduction des coûts, il est nécessaire de procéder à l'interconnexion téléphonique des bâtiments communaux.

Le prestataire informatique et réseaux retenu par la commune, ALSYONE propose une solution de central téléphonique, la réduction du nombre d'abonnements téléphoniques à un seul, un abonnement numeris illimité fixes et mobiles global pour la Mairie, l'école, la bibliothèque, la cantine.

			Coût mensuel
		Coût actuel des abonnements téléphoniques :	338.50€ HT
		Coût futur de l'abonnement téléphonique	172€ HT
		<i>Economie</i>	<i>167€ HT</i>
PROPOSITION DE MATERIEL	1885€ HT	1 carte RNIS 1 poste standard 1 poste IP fixe 4 tél sans fil 1 onduleur Mise en service	
OFFRE VGA	120€ HT	L'offre VGA consiste à fournir au client, un raccordement en mode analogique ou de base RNIS (Réseau Numérique à Intégration de Services) au réseau de France Télécom	
Amortissement du projet : 14 mois (pour mémoire : en 2014, les frais de télécommunications se sont élevés à 4439.21€)			

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ**

Retient les devis proposés par ALSYONE pour un montant total de 2177€ HT (matériel et mise en service).

4.3 Travaux de réparation de toitures :

M. Jean-Pierre PICHAVANT informe les conseillers du besoin de travaux de couverture à la Mairie, l'école et les vestiaires.

Il présente les devis demandés :

		Prix HT	Prix TTC
RENEVOT Fanch	Remplacement gouttières + réparations	2 501.60€	3001.92€
LAUTRIDOU Dominique	Remplacement gouttières + réparations	4242.58€	5091.10€
COURANT Julien	PAS DE DEVIS PROPOSÉ		

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ**

Retient le devis proposé par M. Fanch RENEVOT pour un montant de 3001.92€ TTC.

4.4. Achat d'un congélateur pour la salle polyvalente :

Mme Isabelle TANGUY informe les conseillers du besoin d'acquérir un congélateur pour la salle polyvalente.

Des devis ont été demandés :

		PRIX HT	PRIX TTC
PLOUZENNEC	Congélateur HAIER 170L	290.83	349.00
BLANC BRUN	Congélateur armoire FAURE 168L	416.58	499.90
GITEM	Congélateur armoire BEKO 175L	290.83	349.00

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ**

Vote l'achat d'un congélateur HAIER auprès de PLOUZENNEC pour un montant de 349.00€ TTC.

4.5. Remise en état de la structure de jeux de l'école :

Monsieur BOLZER informe les conseillers de la nécessité de réparer la structure de jeux de l'école. Un devis a été demandé à RÉCRÉABOIS, fournisseur de la structure. Le montant du matériel à remplacer se monte à :

Fourniture de deux panneaux en strati compact : 1028.00 HT

Fourniture de cinq prises d'escalade : 59.00 HT

Soit 1087€ HT – 1304.40€ TTC.

Une réactualisation du devis a été demandée mais est en attente.

M. Claude BOLZER présente également le devis RÉCRÉABOIS concernant la fourniture et livraison d'une paire de joues de toboggan, d'un toit en strati compact et d'une échelle verticale, poignées et colle pour un montant de 1271.71€ HT soit 1466.05€ TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

Vote les devis RÉCRÉABOIS :

- **2 panneaux + 5 prises d'escalade : 1304.40€ TC**
- **Joues de toboggan, toit en strati compact, échelle verticale+poignées et colle : 1466.05€TTC.**

4.6. Devis transport pour la voile :

M. BOLZER présente les devis demandés pour le transport des élèves de Peumerit à Créach'Gwen (Quimper) dans le cadre de l'activité voile.

		Prix TTC
VOYAGES HASCOET	Transport AR 4 jours	1600€
TRANSPORTS LE COEUR	Transport AR 4 jours	796.00€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

Retient le devis des TRANSPORTS LE CŒUR pour un montant de 796.00€ TTC.

Compte rendu publié dans la presse le juin 2015 et affiché le 13 juin 2015.

Le Maire

Les conseillers municipaux

Jean-Louis CARADEC